

PROFIL SOCIO-SANITAIRE DES DÉPARTEMENTS

Seine-et-Marne

Août 2026

Contexte socio-démographique | Etat de santé | Santé des enfants, des adolescents et des jeunes adultes | Personnes âgées | Personnes en situation de handicap | Prévention | Environnement | Soins

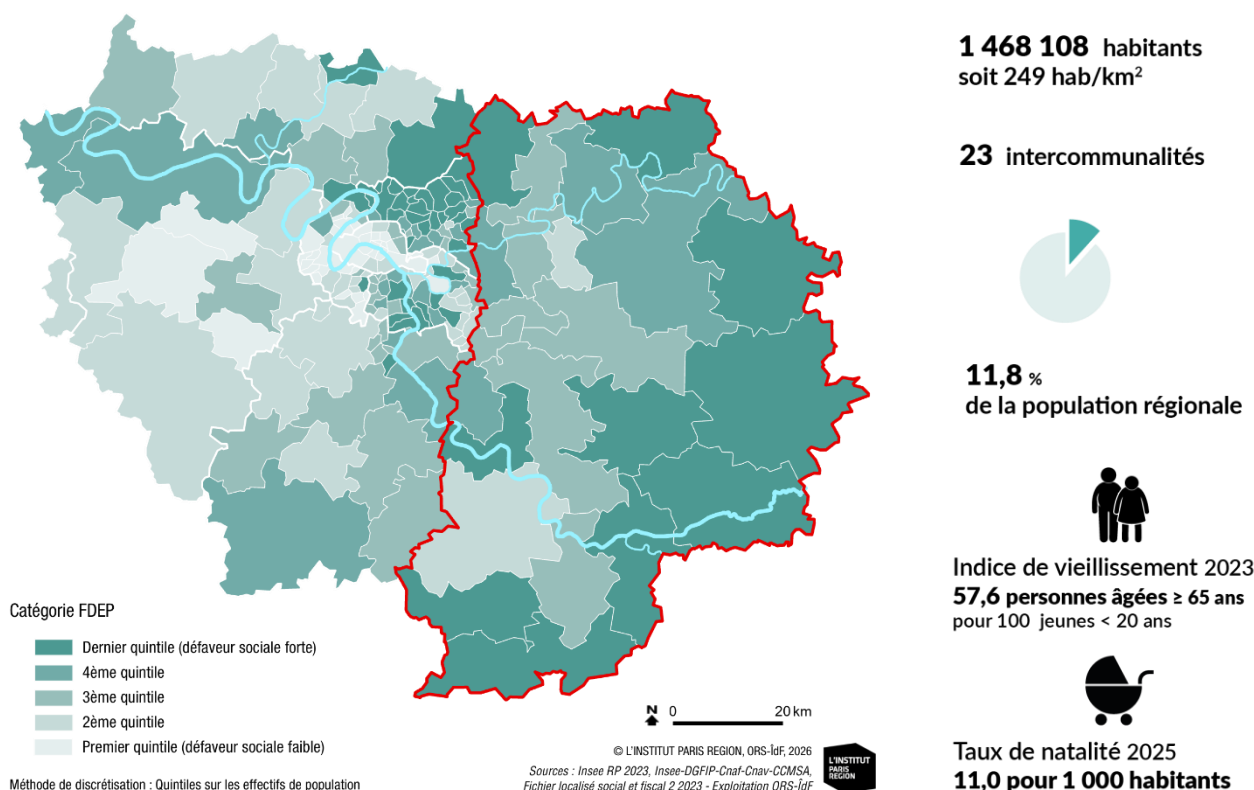
Contexte socio-démographique

Département le plus étendu d'Île-de-France, la Seine-et-Marne est le moins densément peuplé. Toutefois, sa population augmente à un rythme plus soutenu que celui de la région, entre 2017 et 2023, +0,8 % en moyenne par an, dû à son solde naturel (naissance - décès) positif et un solde migratoire (arrivées - départs) nul.

D'ici 2035, la population de Seine-et-Marne continuera d'augmenter si les tendances démographiques récentes se poursuivent malgré la décroissance du solde migratoire.

Le niveau de vie y est inférieur de 2,6 % à la moyenne régionale (revenu médian de 27 480 € contre 28 210 € pour la moyenne régionale en 2023). Les catégories professionnelles les plus représentées sont les employés/ouvriers, les professions intermédiaires, les artisans-commerçants et les agriculteurs. Le taux de chômage des jeunes est élevé avec une part des 15-24 ans non insérés (ni en étude ni en emploi) de 15,2 % en 2023 contre 13,9 % dans la région.

Indice de défaveur sociale en 2023 par arrondissements et communes de la Métropole du Grand Paris et par intercommunalités de grande couronne (les termes en italique sont explicités dans le glossaire)



Etat de santé

Vue d'ensemble

Les hommes et les femmes de Seine-et-Marne ont l'espérance de vie la plus faible de la région, respectivement 81 ans et 85,4 ans en 2025, inférieure de près d'1 an à la moyenne régionale pour les hommes et de 1,1 pour les femmes.

Les indicateurs de mortalité du département reflètent un état de santé dégradé avec des taux significativement plus élevés pour les hommes comme pour les femmes par rapport aux moyennes régionales et aux moyennes hexagonales pour la mortalité générale, la mortalité prématurée et la mortalité évitable par des actions de prévention.

Mortalité pour la période 2019 et 2023

Taux standardisé pour 1 000 habitants	Seine-et-Marne		Île-de-France		France Hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Mortalité générale	12,3	7,9	11,1	7,1	12,3	7,6
Mortalité évitable par des actions de prévention	4,5	2,2	4,1	2,0	4,6	2,1
Mortalité prématurée(<65 ans)	2,2	1,2	2,1	1,1	2,4	1,2

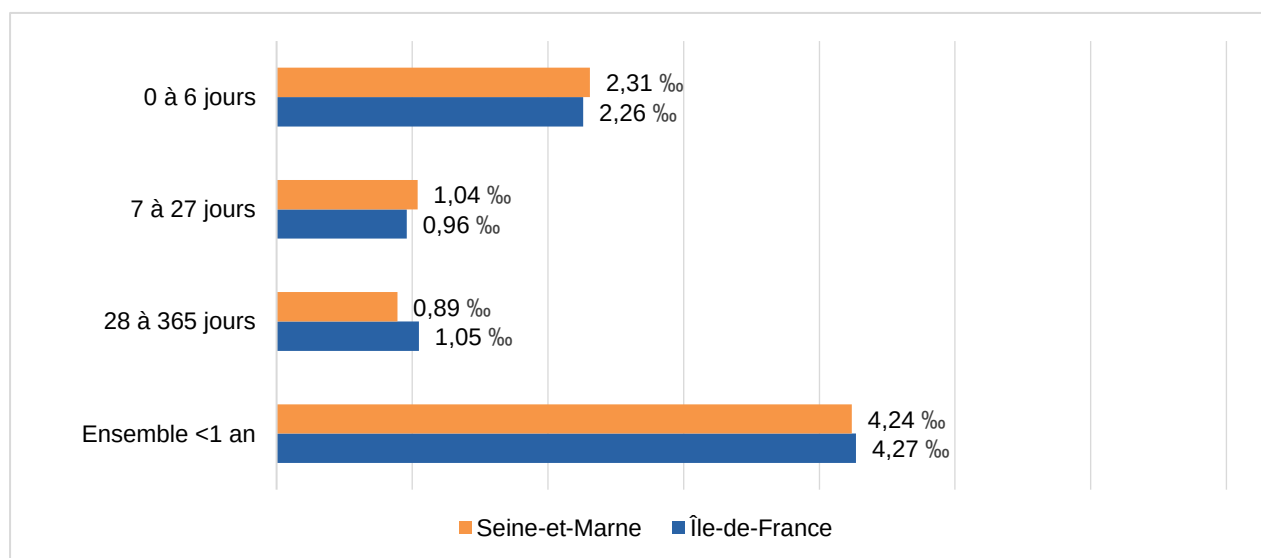
Source : Inserm, CépiDc, standardisation France hexa RP2020 - Exploitation ORS-IDF. Ecart significatif entre la Seine-et-Marne et la région Ile-de-France (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Périnatalité

Globalement, les indicateurs de santé périnatale en Seine-et-Marne apparaissent comparables à ceux observés en moyenne en Île-de-France. Le taux de prématurité (naissances avant 37 semaines d'aménorrhée (SA)) du département est de 7,1 % contre 7 % en moyenne régionale. En revanche, le taux de grande prématurité, définie comme les naissances survenues avant 33 SA, est supérieur (1,9 % contre 1,4 % en Île-de-France). De même, la prévalence du diabète gestationnel est plus importante (15,9 %) que dans l'ensemble de la région (14,9 %), traduisant une situation moins favorable sur le plan des facteurs de risque maternels.

La mortalité infantile avant un an en Seine-et-Marne (4,2 ‰) est équivalente à celle observée en moyenne en Île-de-France (4,3 ‰). La mortalité durant la première semaine de vie est la plus importante composante de la mortalité infantile.

Taux de mortalité infantile en 2023 pour 1 000 naissances



Source : Insee, Etat civil 2023

Santé mentale

En Seine-et-Marne, la proportion de personnes prises en charge pour maladies psychiatriques est comparable à celle de la région francilienne, que ce soit chez les hommes ou chez les femmes. Cependant, la prise en charge pour dépression et troubles de l'humeur, troubles psychiatriques les plus fréquents, est plus élevée dans le département, chez les hommes comme chez les femmes : 6,4 ‰ hommes pris en charge (6,0 ‰ en Île-de-France) et 15,8 ‰ femmes (14, ‰ en Île-de-France). Les taux de personnes sous traitement psychotrope, parmi lesquels les traitements anti-dépresseurs ou thymorégulateurs, sont aussi plus élevés dans le département qu'en Île-de-France chez les femmes tandis qu'ils y sont inférieurs chez les hommes.

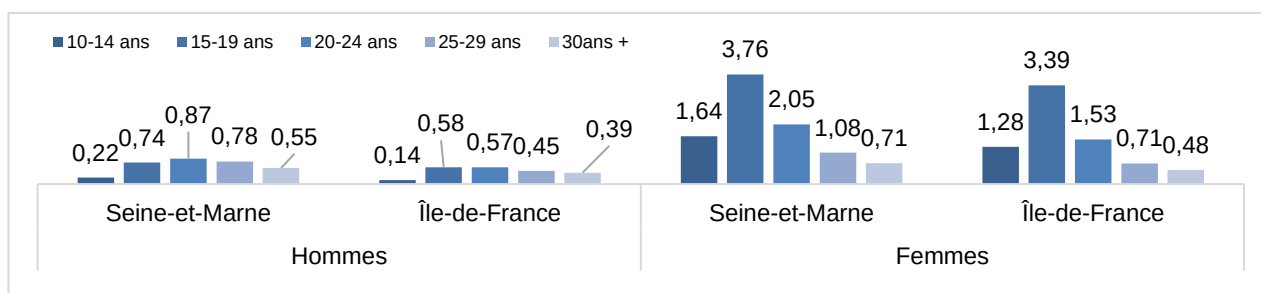
Les taux d'hospitalisations pour tentatives de suicide et gestes auto-infligés sont plus élevés en Seine-et-Marne qu'en Île-de-France, chez les hommes comme chez les femmes : 0,5 hommes hospitalisés pour 1 000 en Seine-et-Marne (0,36 en Île-de-France) et 0,99 chez les femmes (0,73 en Île-de-France). Ces taux sont particulièrement élevés chez les jeunes femmes de 15-19 ans, puis celles de 20-24 ans et celles de 10-14 ans. La mortalité par suicide s'avère cependant plus élevée chez les hommes Seine-et-marnais par rapport aux Franciliens mais comparable chez les femmes.

Maladies psychiatriques et suicide

Taux standardisé sur l'âge pour 1 000 habitants	Seine-et-Marne		Île-de-France		France hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Prévalence des maladies psychiatriques en 2023	30,8	36,7	31,6	36,6	38,6	42,5
Mortalité par suicide (moyenne sur 2019-2023)	0,15	0,05	0,13	0,05	0,22	0,06

Source : Cartographie des pathologies de la CNAM et Inserm CépiDc - Exploitation ORS-IDF. Ecart significatif entre la Seine-et-Marne et la région (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Taux d'hospitalisation pour tentatives de suicide ou pour gestes auto infligés par sexe et âges en 2023 (pour 1 000 habitants)



Source : SNDS-PMSI 2023 - Exploitation ORS-IDF

Note de lecture : 3,76 jeunes filles de 15-19 ans de Seine-et-Marne sur 1 000 ont eu une hospitalisation pour tentative de suicide ou pour gestes auto infligés. Elles sont 3,39 du même âge en Île-de-France en 2023.

Cancers, maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires, diabète

Globalement, les indicateurs de santé en Seine-et-Marne sont parmi les plus défavorables de la région, pour les hommes comme pour les femmes, pour les cancers, les maladies cardiovasculaires ou respiratoires, en termes de morbidité ou de mortalité.

Les habitants de Seine-et-Marne sont les plus touchés par les cancers, et ce pour les trois cancers les plus fréquents, du sein, de la prostate et du côlon-rectum. Ils présentent une surmortalité significative par rapport à la région pour les cancers du sein chez la femme, du poumon chez l'homme, du côlon-rectum et du foie pour les deux sexes.

Ils affichent également les taux de morbidité et de mortalité les plus élevés de la région pour les maladies cardio-vasculaires et respiratoires. Un excès de diabète est également observé pour les hommes et les femmes.

Prise en charge et mortalité pour 1 000 habitants (taux standardisés sur l'âge)

Prise en charge en 2023	Seine-et-Marne		Île-de-France		France hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Tous cancers	47,7	54,4	44,2	51,1	46,6	49,8
Maladies cardiovasculaires	86,1	60,3	79,5	55,5	89,8	59,8
Maladies respiratoires	55,2	60,0	48,7	53,8	55,1	56,4
Diabète	76,8	61,7	71,1	57,1	65,6	51,3
Mortalité par principales pathologies non transmissibles entre 2019 et 2023 (moyenne sur les 4 années)						
Tous cancers	3,1	1,8	2,8	1,7	3,2	1,8
Maladies cardiovasculaires	2,4	1,5	2,1	1,3	2,6	1,6
Maladies respiratoires	0,9	0,5	0,8	0,5	0,9	0,5

Source : Cartographie des pathologies de la CNAM, Inserm CépiDc - Exploitation ORS-IDF, écart significatif entre la Seine-et-Marne et la région (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Santé sexuelle et reproductive

En 2023, le recours à l'interruption volontaire de grossesse apparaît plus fréquent en Seine-et-Marne que dans l'ensemble de la région Île-de-France. Le département enregistre 6 893 IVG, correspondant à un taux de recours de 19,3 ‰, supérieur à la moyenne régionale qui s'établit à 16,9 ‰. Cette tendance est également observée chez les jeunes femmes mineures. Le taux de recours à l'IVG chez les mineures s'élève à 5,7 ‰ dans le département, contre 4,6 ‰ en Île-de-France.

La situation du VIH apparaît plus favorable en Seine-et-Marne que dans l'ensemble de l'Île-de-France. En 2023, la proportion de personnes vivant avec le VIH est environ deux fois plus faible dans le département chez les hommes (3,1 ‰ contre 6,2 ‰ au niveau régional).

Le dépistage du VIH est toutefois moins fréquent en Seine-et-Marne. Les taux de dépistage sont inférieurs à la moyenne régionale chez les hommes comme chez les femmes, même si ces dernières restent plus nombreuses à se faire dépister.

Concernant les autres infections sexuellement transmissibles (chlamydia, gonocoque et syphilis), la Seine-et-Marne présente globalement des niveaux de dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST) et de positivité plus faibles que ceux observés en Île-de-France. Cette situation traduit une circulation plus limitée des IST, tout en soulignant l'importance de maintenir les actions de prévention et de dépistage.

VIH/ sida : prévalence et dépistage

Taux standardisé sur l'âge pour 1 000 en 2023	Seine-et-Marne		Île-de-France		France hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Prévalence du VIH ou SIDA	3,1	2,5	6,2	3,4	3	1,5
Dépistage du VIH	43,9	72,7	52,1	77,3	64,3	41,5

Source : Cartographie des pathologies de la CNAM, et SNDS, Exploitation ORS-IDF, écart significatif entre la Seine-et-Marne et la région (en orange significativement plus élevé / en vert significativement moins élevé)

Dépistage de trois infections sexuellement transmissibles (IST) les plus fréquentes

Taux de dépistage des IST pour 1 000 en 2024	Seine-et-Marne	Île-de-France
Chlamydia	46,1	60,8
Gonocoque	49,9	63,6
Syphilis	51,8	68,4

Source: SPF, Bulletin VIH-IST 2024

Contraception par classe d'âge (proportion de femmes ayant eu au moins un remboursement de contraceptifs hormonaux)

En %	Seine-et-Marne	Île-de-France
15-17 ans	13,5	9,1
18-24 ans	36,3	28,5
25-34 ans	39,4	32,1
35-44 ans	40,2	32,6
45-54 ans	28,7	23,0

Source : SNDS 2023, Exploitation ORS-IDF

Les interruptions volontaires de grossesse

	Seine-et-Marne	Île-de-France	France hexagonale
Nombre d'IVG en 2023	6 893	55 685	219 214
Taux de recours à l'IVG	19,3	16,9	15,4
Part de recours à l'IVG chez les mineures	5,7	4,6	5,0

Source : SNDS 2023, Exploitation ORS-IDF

Santé des enfants, des adolescents et des jeunes adultes

La santé des enfants jusqu'à l'âge de 14 ans en Seine-et-Marne paraît plus défavorable comparativement à la moyenne francilienne. En Seine-et-Marne, le taux de prise en charge pour maladie chronique paraît plus élevé (89,8 ‰) que la moyenne régionale (80,7 ‰), tout comme le taux de prise en charge pour pathologies respiratoires chroniques (52,1 ‰ contre 47,5 ‰ au niveau régional), pathologie la plus fréquente, et maladies psychiatriques (17,1 ‰ contre 14,3 ‰).

En Seine-et-Marne, les adolescents sont plus souvent pris en charge qu'en moyenne en Île-de-France pour une pathologie, 76,8 ‰ contre 71,8 ‰ en Île-de-France. En particulier, les prises en charge pour maladies psychiatriques et maladies respiratoires se montrent supérieures aux moyennes régionales, respectivement 25,8 ‰ pour les maladies psychiatriques (24,0 ‰ en Île-de-France) et 20,9 ‰ pour les maladies respiratoires (19,1 ‰ en Île-de-France). Si les conduites suicidaires déclarées par les jeunes de 17 ans dans l'enquête Escapad 2022, ne mettent pas en avant de proportions plus élevées en Seine-et-Marne par rapport à la moyenne régionale, le taux de jeunes de 15-24 ans hospitalisés pour une tentative de suicide s'avère plus élevé en Seine-et-Marne qu'en Île-de-France (197,5 pour 100 000 jeunes de 15-24 ans contre 161,4 en Île-de-France).

Si la mortalité des jeunes femmes de 15-24 ans ne diffère pas entre le département et l'Île-de-France, celle des garçons est supérieure dans le département sur la période 2019-2023, les accidents de la circulation et de la vie courante ainsi que les suicides constituant les principales causes de mortalité des jeunes hommes.

Les jeunes de Seine-et-Marne ont par ailleurs des niveaux d'usage d'alcool, tabac, cannabis et autres drogues illicites comparables à la moyenne régionale, voire inférieure pour l'expérimentation de cannabis (usages à 17 ans en 2022).

Asthme chez les enfants : passage aux urgences

Taux de passage en moyenne par semaine en 2024 pour 1 000	Seine-et-Marne	Île-de-France
Pour asthme chez les 0-14 ans	34,2	37,8

Source : Odissé, Santé publique France

Mortalité chez les jeunes

Taux standardisé de mortalité entre 2019 et 2023 pour 1 000	Seine-et-Marne		Île-de-France	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
1-14 ans	0,12	0,09	0,11	0,09
15-24 ans	0,41	0,14	0,35	0,15

Source : Inserm, CépiDc - Exploitation ORS-IDF. Ecart significatif entre la Seine-et-Marne et la région (en orange significativement plus élevé / en vert significativement moins élevé)

Conduites addictives chez les jeunes de 17 ans

En %	Seine-et-Marne	Île-de-France
Alcoolisation ponctuelle importante	25,9	25,7
Consommation quotidienne de tabac	9,3	11,5
Consommation régulière de cannabis	3,2	3,2
Expérimentation d'au moins un produit illicite	2,0	3,0

Source : Escapad 2022. Ecart significatif entre la Seine-et-Marne et la région (en orange significativement plus élevé / en vert significativement moins élevé)

Conduites suicidaires chez les jeunes

	Seine-et-Marne	Île-de-France
Pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois chez les jeunes de 17 ans en 2022 (en %)	14,6	15,7
Tentatives de suicide chez les jeunes de 15-24 ans en 2023 (pour 1 000)	1,8	1,5

Source : Escapad 2022, SNDS 2023 Exploitation ORS-IDF.

Personnes âgées

La Seine-et-Marne est le département francilien qui connaîtra, dans les prochaines années, le vieillissement le plus important de la région francilienne porté fortement par l'augmentation des 75 ans et plus. Bien que les 75 ans vivent majoritairement à domicile, le département présente le taux d'institutionnalisation le plus élevé d'Île-de-France (9 % contre 7 %). Les 75 ans et plus présentent un niveau de dépendance proche de la moyenne régionale, avec une prise en charge davantage orientée vers le domicile (69 % des bénéficiaires de l'allocation personnalisée pour l'autonomie (APA) vivent à domicile).

L'offre de soins et d'accompagnement à domicile (SSIAD et SPASAD) est légèrement moins développée que dans le reste de la région. En revanche, le nombre de places en établissement est nettement plus important, permettant à 79 % des personnes âgées de rester en Seine-et-Marne lors de leur entrée en institution.

La Seine-et-Marne devrait atteindre son pic de personnes âgées dépendantes dans les années 2070. D'ici 2035, le nombre de personnes âgées dépendantes augmenterait néanmoins de 9 440 personnes (+33 %). Selon le modèle Lieux de vie et autonomie (LIVIA) de la Drees, la majorité d'entre elles vivraient à domicile (+5 300 personnes, soit +30 %). Afin de limiter les besoins d'ouverture de places en établissement, le développement des solutions de maintien à domicile ainsi que des places en résidences autonomie devra être fortement accéléré (+3 500 places, soit +1 270 %).

Population âgée de plus de 60 ans, par tranches d'âge en 2021 et 2035 (projections)

		Seine-et-Marne	Île-de-France
Part des 60-74 ans (%)	2023	68,4	65,6
	Projection 2035	55,7	59,1
Part des 75 ans et plus (%)	2023	31,6	34,4
	Projection 2035	40,4	40,9

Source : Insee, Projections Omphale 2022

Part de bénéficiaires de l'APA parmi les 75 ans ou plus, en 2024

En %	Seine-et-Marne	Île-de-France	France hexagonale
APA à domicile	10,7	8,7	11,0
APA en établissement	5,1	5,1	7,7
Total	15,8	13,8	18,7

Source : DREES, Enquête Aide sociale ; Insee, estimations de population 2024

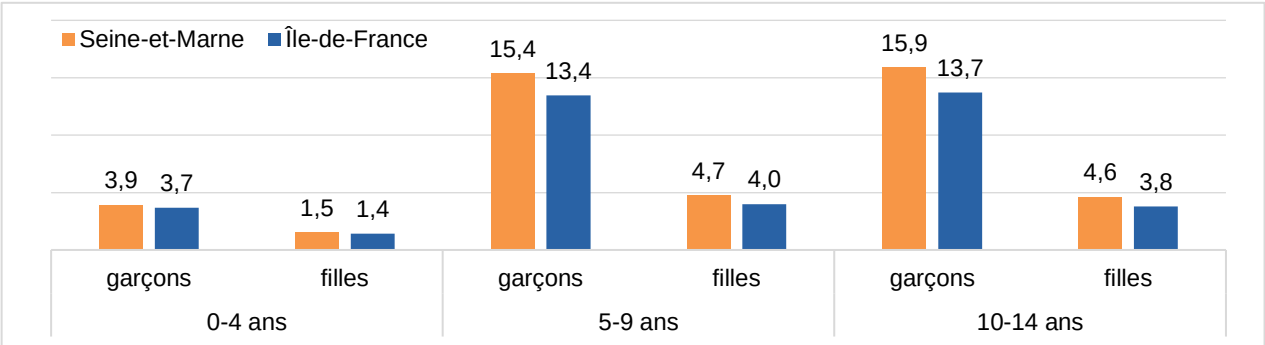
Personnes en situation de handicap

Avec près de 15 000 familles percevant l'AAEH (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) au 31 décembre 2025, le taux d'allocataires est, en Seine-et-Marne, supérieur à la moyenne régionale, 3,8 pour 100 personnes de 0-19 ans contre 3,3 en Île-de-France. Parmi les différents types de handicap, les troubles envahissants du développement (TED), dont l'autisme, sont plus élevés dans le département qu'en moyenne dans la région, que ce soit chez les garçons ou chez les filles : 11,7 pour 1 000 garçons de 0-14 ans (10,2 en Île-de-France) et 3,6 chez les filles (3,0 en Île-de-France). Les prévalences sont toujours plus élevées chez les garçons que chez les filles et, quel que soit l'âge et le sexe, elles sont aussi plus élevées dans le département que dans la région francilienne.

En termes de scolarisation, la proportion d'élèves en situation de handicap est supérieure à la moyenne régionale, dans le premier comme dans le second degré, respectivement 35 pour 1 000 élèves dans le premier degré (32 en Île-de-France) et 39 pour 1 000 dans le second degré (34 en Île-de-France) pour l'année 2023-2024. La scolarisation des élèves en situation de handicap est ainsi favorisée dans le département, que ce soit en milieu ordinaire, en établissement sanitaire ou médico-social. En termes de structures pour enfants en situation de handicap, le département présente un déficit en places de Sessad (Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile), avec 2,4 places pour 1 000 enfants de moins de 20 ans au 31 décembre 2025 tandis que les places d'hébergement sont plus nombreuses que dans la région, 7,7 places pour 1 000 enfants de moins de 20 ans contre 5,9 en Île-de-France.

Dans le département, 22 381 personnes sont allocataires de l'AAH (Allocation adulte handicapé) au 31 décembre 2025, prestation destinée à aider les personnes en situation de handicap ayant une restriction substantielle et durable d'accès à l'emploi. Rapporté à la population des 20-64 ans, le taux est comparable à celui de l'Île-de-France, 2,5 %. Près de 9 allocataires sur 10 vivent à domicile. En termes de structures spécialisées sur le handicap pour les adultes, le taux global d'équipement du département est supérieur à la moyenne régionale, 3,3 places pour 1 000 personnes de 20-59 ans (2,5 en Île-de-France) au 31 décembre 2025. Le taux d'équipement est supérieur pour tous les différents types de structures, sauf pour les Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT) pour lesquels il est comparable aux moyennes régionales.

Prévalence estimée à partir du recours aux soins pour troubles envahissants du développement (TED), incluant l'autisme, entre 0 et 14 ans en 2023 pour 1 000 en Seine-et-Marne



Source : SNDS, Exploitation ORS-IDF

Note de lecture : En Seine-et-Marne 15,4 garçons entre 5 et 9 ans sur 1 000 sont pris en charge pour troubles envahissants du développement contre 13,4 en Île-de-France en 2023.

Taux d'équipement départemental en structures spécialisées pour personnes en situation de handicap en 2025 pour 1 000 habitants de chaque tranche d'âge

	Seine-et-Marne	Île-de-France
Moins de 20 ans		
Service d'éducation spécialisé et de soins à domicile (SESSAD)	2,4	3,1
Hébergement (places, y compris accueil de jour)	7,7	5,9
20 - 59 ans		
Hébergement (hors accueil de jour)	3,3	2,5
dont en Maison d'accueil spécialisée (MAS)	0,9	0,6
dont établissement d'accueil non médicalisé	1,5	1,2
dont foyer et établissement d'accueil médicalisé	1,0	0,8
Services (SAVS, SAMSAH)	1,4	1,0
Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT)	2,5	2,5

Sources : Finess ARS-DRJSCS 31/12/2025 ; Insee, estimations provisoires de population

Prévention

Vaccination

En 2021, la couverture vaccinale obligatoire à 33 mois en Seine-et-Marne est proche des recommandations de l'OMS (95 %) avec 91,2 % des enfants vaccinés. Cette couverture est plus élevée que dans la région (88,1 %).

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la vaccination contre le méningocoque B est devenue obligatoire pour tous les enfants nés après le 1^{er} janvier 2023. La vaccination contre les méningocoques A, C, W et Y (ACWY) est également obligatoire chez tous les nourrissons depuis le 1^{er} janvier 2025 (deux doses : 6 mois et 12 mois). Elle est recommandée chez les adolescents 11–14 ans (dose unique) avec un rattrapage jusqu'à 24 ans. Pour ces vaccins, la couverture du département est légèrement supérieure à celle de la région. Elle est cependant insuffisante chez les adolescents et les jeunes adultes, en particulier pour le méningocoque C. Elle est seulement de 39,8 % chez les 20-24 ans.

Il en est de même pour la vaccination contre les infections aux papillomavirus (HPV). Cette vaccination est plus élevée dans le département par rapport au niveau régional.

La couverture vaccinale contre la grippe saisonnière reste faible mais légèrement supérieure à celle de la région chez les personnes de 65 ans et plus.

Couverture vaccinale à 33 mois des enfants nés en 2021 (11 vaccins obligatoires) en %

Seine-et-Marne	Île-de-France
91,2	88,1

Source : SNDS 2021-2023, Exploitation ORS-IDF

Couverture vaccinale des nourrissons en 2025 en %

	Seine-et-Marne	Île-de-France	France
Méningocoque B trois doses	68,8	68,2	66,3
Méningocoque ACWY à 8 mois	88,6	87,8	88,2
Méningocoque ACWY à 21 mois	81,4	82,9	80,3

Source : Odissé, Santé publique France

Couverture vaccinale contre le méningocoque C (1 dose) selon l'âge en 2024 en %

Seine-et-Marne			Île-de-France		
10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans
76,5	59,2	39,8	73	55	32,9

Source : Odissé, Santé publique France

Couverture vaccinale pour le schéma complet de vaccination contre le papillomavirus/HPV (2 doses à 16 ans) en 2025 en %

Seine-et-Marne		Île-de-France		France	
Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
27,2	44,7	26,5	40,8	32,1	50,7

Sources : Odissé, Santé publique France

Couverture vaccinale contre la grippe chez les personnes âgées de 65 ans et plus en 2025 en %

Seine-et-Marne	Île-de-France	France
56,9	55,9	56,7

Source : Odissé, Santé publique France

Les données de couvertures vaccinales sont calculées sur la base des proportions de bénéficiaires ayant un remboursement de vaccin. Les données sur les vaccins gratuits achetés par le Conseil départemental ou encore les vaccinations HPV effectuées au collège ne sont pas incluses dans les analyses. Cela entraîne un biais dans l'estimation de la couverture vaccinale.

Prévention infantile

Aux âges pouvant bénéficier du programme « M'T dents » de l'Assurance maladie, les enfants de Seine-et-Marne présentent un recours aux soins dentaires globalement proche de la moyenne régionale. Le recours apparaît légèrement plus fréquent chez les plus jeunes, tandis qu'il est un peu inférieur à la moyenne francilienne chez les enfants plus âgés. Ces écarts, bien que modérés, traduisent un accès aux soins bucco-dentaires relativement comparable à celui observé à l'échelle régionale.

S'agissant des bilans et dépistages précoces réalisés chez les enfants de 3 à 4 ans, la situation apparaît contrastée. Le dépistage visuel est nettement moins fréquent en Seine-et-Marne, tandis que le dépistage auditif se situe à un niveau proche de celui observé en moyenne en Île-de-France.

Bilans et dépistages effectués au cours de l'année 2024 en milieu scolaire ou non avec un professionnel de santé (médecin, puéricultrice, infirmière, etc.)

% d'enfants de 3 à 4 ans, nés en 2019/2020, ayant bénéficié d'un...	Seine-et-Marne	Île-de-France
... bilan de santé	36,4	38,8
... dépistage visuel	25,4	35,0
... dépistage auditif	34,0	35,0
... dépistage trouble du langage	36,2	31,0

Source : Drees, Enquêtes Aide sociale (volet PMI)

Part des enfants âgés de 3, 6 et 9 ans ayant consulté un chirurgien-dentiste au moins une fois dans l'année en 2023

En %	Seine-et-Marne	Île-de-France
3 ans	33	32
6 ans	52	53
9 ans	61	63

Source : SNDS, Exploitation ORS-IDF

Dépistage des cancers

Le dépistage et la détection précoce des cancers permettent une prise en charge à un stade moins avancé de la maladie et améliorent considérablement les chances de guérison. La Seine-et-Marne se caractérise par une bonne adhésion de sa population aux trois programmes de dépistage organisé des cancers, avec des taux de participation supérieurs à la moyenne régionale, notamment pour le dépistage organisé du cancer du sein. Les taux de couverture des dépistages restent néanmoins en deçà des objectifs nationaux et seuils européens, en Seine-et-Marne, en Île-de-France comme en France.

Taux de participation aux programmes de dépistage organisé des cancers

En %	Seine-et-Marne	Île-de-France	France
Cancer du sein (50-74 ans) 2022-2023	45,3	36,3	46,5
Couverture mammographique globale*	62,1	61,8	62,5
Cancer du col de l'utérus (25-64 ans) 2019-2023	55,1	52,8	60,0
dont rattrapage par invitation	8,1	8,0	-
Cancer colo-rectal (50-74 ans) 2022-2023	33,6	31,6	34,2

Source : Odissé SPF, SNDS, Exploitation ORS-IDF, *incluant le dépistage d'initiative individuelle

En France, trois cancers bénéficient d'un programme de dépistage organisé, assurant la gratuité du test à toutes les personnes éligibles à l'invitation (population cible à risque moyen pour les cancers du sein et colo-rectal, uniquement les femmes non à jour pour le cancer du col de l'utérus). En dehors de ces invitations systématiques par l'Assurance maladie, le médecin peut prescrire un dépistage qualifié de dépistage d'initiative individuelle.

Environnement

En 2022, la Seine-et-Marne est marquée par un faible taux de logement en *suroccupation accentuée* avec 1,5 %. Ce taux était de 2,7 % en moyenne en Île-de-France. La part de résidences principales construites avant 1946 est un indicateur de risque d'exposition au plomb lié à l'usage ancien de peintures contenant du plomb (interdites en 1949). Leur dégradation peut libérer des poussières responsables de saturnisme. En 2023, seulement trois cas incidents de saturnisme infantile (0-17 ans) ont été recensés en Seine-et-Marne sur les 143 cas observés en Île-de-France.

En 2022, près de 69 460 ménages étaient en situation de *précarité énergétique* en Seine-et-Marne. Cela représente 12,3 % des ménages, contre 10,7 % en moyenne en Île-de-France.

Le territoire de Seine-et-Marne apparaît peu touché par les cumuls de nuisances et pollution avec seulement 1 % de la population du territoire résidant dans un secteur de cumul fort à très fort, considéré comme particulièrement préoccupant. Toutefois, des enjeux plus ponctuels peuvent être relevés, ainsi le nord du département est marqué par une surexposition au bruit aérien. Par ailleurs, certains secteurs, dans les franges du département, sont marqués par des problèmes de qualité d'eau de consommation.

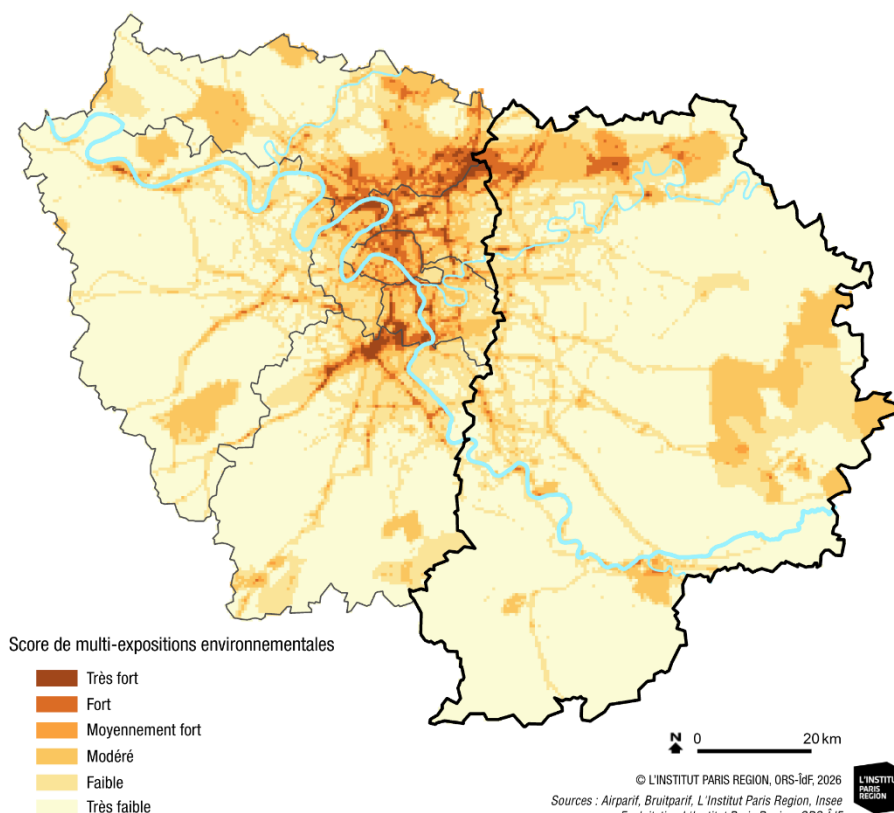
Bien que les niveaux de pollution respectent globalement la réglementation en vigueur actuellement et future, la pollution de l'air et en particulier les particules fines (PM_{2,5}) ont un impact sur la santé. Ainsi, il a été estimé que pour la période 2017-2019, 570 décès auraient pu être évités annuellement si les niveaux moyens annuel de PM_{2,5} dans le département respectaient les recommandations de l'OMS, soit 6 % des décès, de même 750 cas d'asthme de l'enfant, soit environ 14 % auraient également pu être évités.

Conditions de logements

En %	Seine-et-Marne	Île-de-France
Part des logements en <i>suroccupation accentuée</i>	1,6	2,7
Part des ménages en situation de <i>précarité énergétique</i>	12,3	10,7
Part des résidences principales construites avant 1946	14,6	21,7

Source : Insee, RP 2022, ONPE 2022

Carte des cumuls d'exposition aux nuisances et pollution (score d'environnement à la maille 500 mètres)



Ce score traduit le cumul d'exposition à plusieurs défaveurs environnementales : pollution de l'air, bruit des transports, sites industriels, pollution des sols d'origine industrielle ainsi que les composantes du cadre de vie défavorables. Plus le score est élevé, plus le secteur est impacté par les problèmes environnementaux (en nombre et en intensité).

Soins

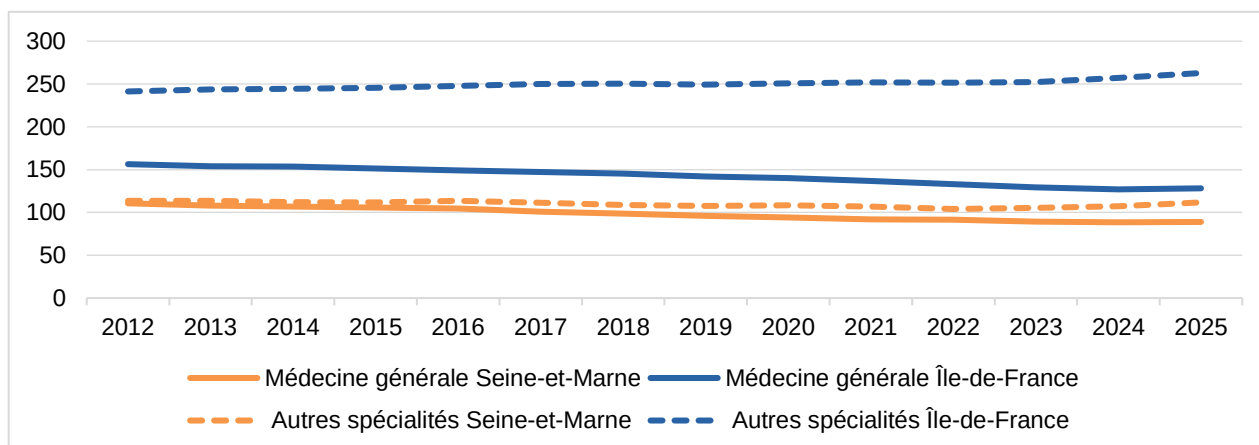
La Seine-et-Marne est le département francilien le moins bien doté en ressources sanitaires. Il enregistre la plus faible densité médicale de la région, à la fois pour les généralistes et les spécialistes (près de 2,5 fois moins de spécialistes qu'en moyenne en Île-de-France) et une densité médicale également très inférieure au niveau national. Entre 2012 et 2025, le département a perdu 12 % de ses généralistes et 82,4 % de sa population vit aujourd'hui en zone d'intervention prioritaire selon le zonage médecin 2025 de l'ARS IDF (contre 62,1 % des Franciliens). La Seine-et-Marne affiche également la plus faible densité de sage-femmes et de psychologues et la deuxième plus faible densité d'infirmières et de kinésithérapeutes de la région.

L'accessibilité aux soins ne se résume pas uniquement à la quantité d'offre disponible, elle est également financière, voire socioculturelle. La Seine-et-Marne se caractérise par une offre libérale importante (51 % des médecins et 76 % pour la médecine de ville, soit 10 points au-dessus de la moyenne régionale). À l'instar des territoires moins urbains de la grande couronne, elle compte un nombre limité de centres de santé, soit une offre de proximité sans dépassement d'honoraire et limitant l'avance de frais. En revanche, ses médecins libéraux exercent davantage en secteur 1 (comparativement à la région, mais non par rapport à la France).

En 2024, 229 524 résidents adultes de Seine-et-Marne étaient sans médecin traitant, soit 18,9 % des assurés contre 19,5 % en Île-de-France et 14,0 % en France hexagonale. Par ailleurs, 7,8 % de la population en affection longue durée (ALD) était sans médecin traitant (7,1 % au niveau régional et 5,5 % au niveau national). D'après le baromètre de L'Institut Paris Région de 2023, les renoncements ou reports de soins (pour motifs financiers, délais de rendez-vous ou autres) seraient un peu plus importants en Seine-et-Marne que dans la région (33 % contre 29,8 % en Île-de-France).

Les pratiques de consommation de soins montrent un recours aux généralistes similaire à la moyenne régionale mais moindre en spécialistes de ville (pédiatres, cardiologues, dermatologues, gynécologues, psychiatres, dentistes), des soins hospitaliers en psychiatrie moins importants mais davantage d'hospitalisations à domicile et une légère sur-représentation des habitants de Seine-et-Marne dans les passages aux urgences (pour 13,0 % des passages franciliens alors qu'ils ne représentent que 12 % de la population régionale) (ORSNP 2025).

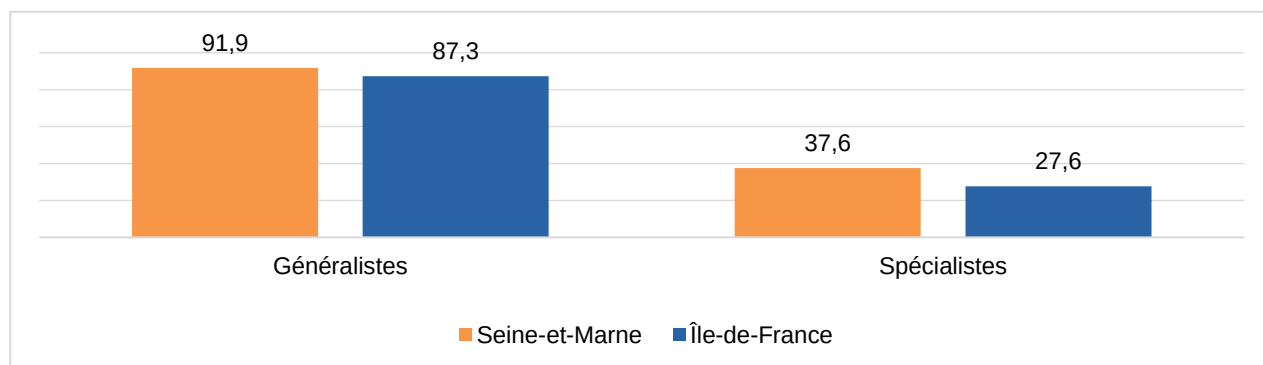
Evolution de la densité médicale 2012-2025 pour 100 000 habitants



Source : RPPS, Drees.

Note de lecture : La densité de médecins généralistes en Seine-et-Marne ne cesse de diminuer depuis 2012 passant de 110,6 généralistes pour 100 000 habitants à 88,7 en 2025.

Part des médecins libéraux exerçant en secteur 1, en 2023, en %



Source : Assurance maladie 2023

Note de lecture : En Seine-et-Marne, 91,9 % des médecins généralistes libéraux exercent en secteur 1 contre 87,3 % en Île-de-France en 2023.

Glossaire

AAH : L'allocation aux adultes handicapés, créée en 1975, vise à garantir un minimum de ressources aux personnes en situation de handicap pour qu'elles puissent faire face aux dépenses de la vie courante. Elle concerne les personnes de 20 à 59 ans.

AEEH : L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, créée en 2005, est une aide destinée à compenser les frais et l'aide spécifique apportée à un enfant de moins de 20 ans en lien avec son handicap.

APA : L'allocation personnalisée pour l'autonomie est une aide pour les personnes de 60 ans et plus en perte d'autonomie à domicile ou en établissement.

Dépistages organisés des cancers :

- Cancer du sein : mammographie tous les deux ans pour les femmes de 50 à 74 ans
- Cancer colorectal : test immunologique recherchant la présence de sang dans les selles chez les 50-74 ans ;
- Cancer du col de l'utérus : femmes de 25 à 29 ans, frottis cervico-vaginal pour un examen cytologique tous les trois ans ; femmes de 30 à 65 ans, test HPV.

Diagnostics VIH tardifs : $CD4 < 350/mm^3$ ou SIDA.

ESAT : Établissement ou service d'aide par le travail. Il permet aux personnes en situation de handicap de travailler, de recevoir un soutien éducatif et de préparer une insertion sociale.

Espérance de vie : L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne, une fois annulé l'effet de la structure par âge de cette population. L'espérance de vie à l'âge « x » représente le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge « x » (dans les conditions de mortalité par âge de la période considérée et une fois annulée l'effet structure par âge comme pour l'espérance de vie à la naissance).

Indice de désavantage social : Noté « FDep », cet indice a été construit par l'Inserm en utilisant les données disponibles à l'échelle des Iris sur l'ensemble du territoire (Insee). Quatre variables ont été retenues : le revenu médian par unité de consommation dans le ménage, le pourcentage de bacheliers dans la population de plus de 15 ans sortis du système scolaire ($\geq$ bac+2 pour l'Île-de-France), le pourcentage d'ouvriers dans la population active (ouvriers et employés pour l'Île-de-France) et le taux de chômage.

MAS : Une Maison d'accueil spécialisée est un établissement médico-social qui propose un hébergement permanent à des adultes en situation de handicap gravement dépendant, nécessitant une aide quotidienne, une surveillance médicale et des soins constants.

Mortalité évitable par des actions de prévention : Selon la définition OCDE, une cause de décès est considérée comme évitable s'il existe des actions de prévention permettant de l'éviter : par exemple l'arrêt du tabac pour le cancer du poumon, l'alcool pour le cancer du foie, etc.

Mortalité prématurée : Le taux de mortalité prématurée est le nombre de décès, au cours de l'année, d'individus âgés de moins de 65 ans, rapporté à la population totale des moins de 65 ans, de la même année. Il permet d'estimer les décès qui pourraient être évités par une amélioration des pratiques de prévention, par une amélioration des conditions de vie, etc.

Précarité énergétique : Est en situation de précarité énergétique toute personne qui éprouve, dans son logement, des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires, en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat (ONPE).

Prévalence des cancers : Personnes, affiliées au régime général de la sécurité sociale ou aux sections locales mutualistes, prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance).

SAMSAH/SAVS : Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés et services d'accompagnement à la vie sociale.

SESSAD : Le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile est un service médico-social qui accompagne les enfants et adolescents de la naissance à 20 ans en situation de handicap, pour favoriser leur scolarité, leur autonomie et leur insertion sociale.

SNDS : Le Système national des données de santé, géré par la Caisse nationale de l'Assurance maladie des travailleurs salariés (Cnamts), héberge : les données de l'Assurance maladie (Sniiram-DCIR), les données des hôpitaux (PMSI), les causes médicales de décès (Inserm-CépiDc), la cartographie des pathologies (Cnam).

SPASAD : Services polyvalents d'aide et de soins à domicile dont les **SSIAD** : Services de soins infirmiers à domicile.

Suroccupation des résidences principales (hors studios) : Un logement est suroccupé s'il comporte moins de pièces que le nombre théoriquement nécessaire au ménage occupant le logement (norme). La suroccupation peut être modérée (une pièce de moins que la norme) ou accentuée (deux pièces ou plus) selon l'Insee.

Taux standardisé de mortalité : Rapport du nombre de décès observés dans une population donnée au nombre de décès attendus si elle avait présenté la même structure que la population standard. Ici la standardisation est directe suivant l'âge de la population de référence France hexagonale au RP 2020, exprimée pour 1 000 habitants.

TED : Les troubles envahissant du développement correspondent en grande partie au trouble du spectre autistique et se caractérisent par des altérations de certaines fonctions cognitives qui affectent les capacités de communication ou la socialisation de l'individu, associées à des intérêts restreints ou des comportements stéréotypés.



Observatoire régional de santé Île-de-France

Campus Pleyad - Pleyad 4, 66-68 rue Pleyel - 93200 Saint-Denis

Tél. (33) 01 77 49 78 60 - www.ors-idf.org

Président : Dr Ludovic Toro - Directrice de publication : Nathalie Beltzer

L'ORS Île-de-France, département santé de L'Institut Paris Region, est un observatoire scientifique indépendant financé par l'Agence régionale de santé et le Conseil régional d'Île-de-France.

ISBN : 978-2-7371-2202-6